

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 28 SEPTEMBRE 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-huit septembre à 20 heures 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est rassemblé en session ordinaire, à la mairie de BOURNEAU, sous la présidence de Monsieur **GUIGNARD Gérard**, Maire

Présents : GUIGNARD Gérard, BRETON Claude, GUILMINEAU Mireille, EON Gilles, PAGENAUD Hélène, LABOUREUX Delphine, GELOT Cécilia, BILLY Florence, BONAMY Lisa, DERVIN Thierry, LETHEUL Michel, GOIS Jean-Baptiste, VINCENT Joël, BAUDOUIN Bernard.

Secrétaire de séance : VINCENT Joël

.....
Le Conseil Municipal

1. – APPROUVE le procès-verbal de la réunion de conseil du 27 Juillet 2023.

2. – PREND ACTE des décisions prises par Monsieur le Maire en fonction des délégations attribuées au maire par le conseil municipal

- Un arrêté de titularisation pour Mme GAUBERT Stéphanie à compter du 16/08/2023
- Une DIA pour la vente d'un bien appartenant à Mr BEYAERT José et Mme COUTURIER Aurélie, situé 10 Bis Chemin des Pierres, à Mr ROCHAIS Martin, d'une superficie de 862 m², pour un montant de 100 000 €,
- Une DIA pour la vente d'un bien appartenant à Mr BEYAERT José et Mme COUTURIER Aurélie, situé 8 Chemin des Pierres, à Mr ROCHAIS Martin, d'une superficie de 807 m², pour un montant de 114 000 €,
- Un devis de VIAUD pour l'achat de 1 extincteur pour la salle du terrain des sports pour un montant total de 152.22 € TTC,
- Un devis de BOUILLAUD Loïc pour l'achat de deux panneaux de contreplaqué pour la réparation du plancher du bungalow de l'école pour un montant total de 857.04 € TTC,
- Un devis de BOUTIN pour l'achat d'un tableau blanc pour l'école pour un montant de 156.00 € TTC,
- Un devis de ECHOPPE pour l'achat de vêtements de travail pour personnel de la cantine pour un montant de 384.12 € TTC,
- Un devis du garage PERRIN pour l'achat de pneus pour la tondeuse pour un montant de 397.20 € TTC,

• **3. – DECIDE** de prendre acte du rapport annuel de l'exercice 2022 sur le prix et la qualité du service Assainissement non collectif et collectif de la Communauté de Communes du pays de Fontenay-le-Comte. **APPROUVE** lesdits rapports à l'unanimité.

4. – DECIDE DE RENEGOCIER un emprunt relais de 100 000 € auprès de la Caisse d'Épargne pour financer les travaux d'aménagement du centre bourg, aux conditions suivantes

- remboursement du capital in fine (1 échéance de 50 000 € sur 2024 et 1 échéance de 50 000 € sur 2025)
- périodicité : trimestrielle
- durée : **2 ans**
- index : Euribor 3 Mois 3.941% +1.80 % soit **5.741 %**
- taux : **6.06 %**
- frais de dossier : **500 €**
- remboursement anticipé sans frais ni pénalités

5. – APPROUVE la répartition financière des honoraires, des travaux et des raccordements en ce qui concerne la commune définie comme suit :

	SOLIHA	COMMUNE	TOTAL
HONORAIRES	25 729.11 €	7 287.24 €	33 016.35 €
TRAVAUX + RACCORDEMENT	349 138.06 €	100 810.34 €	449 948.40 €
TOTAL	374 867.17 €	108 097.58 €	482 964.75 €

APPROUVE l'éventuelle plus-value d'un montant de 5% sur les honoraires, les travaux et les raccordements. **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces administratives et financières se rapportant à cette réhabilitation située au 1 Rue du Château. **DIT** que les dépenses correspondantes seront engagées sur le budget communal

QUESTIONS DIVERSES

Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA)

Une DIA pour la vente d'un bien appartenant à Mme MAUPETIT Lucette, situé à Bourseguin, à Mr et Mme BARBAREAU Marcel et Jacqueline d'une superficie de 415 m², pour un montant de 150 € a été envoyée par Maître Nicoleta MIHALACHE-BARON pour demande auprès de la commune d'appliquer ou pas son droit de préemption. Des précisions vont être demandées auprès du notaire afin de connaître les modalités du prix de vente.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le document de travail a été envoyé auprès du Service Départemental de Secours et d'Incendie pour observation. A ce jour, pas de retour.

SECURISATION DU TERRAIN DES SPORTS

Les travaux de sécurisation du terrain des sports par la mise en place de la vidéosurveillance sont terminés. Une demande d'autorisation d'utilisation des données auprès de la Préfecture est en cours de finalisation par l'entreprise d'installation.

Une réunion sera prochainement organisée avec les élus concernés afin de connaître les modalités de fonctionnement du processus de sécurisation.

Travaux de voirie

La commission voirie s'est réunie le 15 septembre dernier. Les travaux ci-dessous ont été évoqués :

- Parking de l'école pour une surface de 130 m²,
- Reprise des trottoirs pour une surface de 540 m²,
- Bourseguin, bordures chasses roues pour un linéaire de 13 m.

Des devis vont être demandés. Le dossier sera finalisé lors du prochain conseil municipal.

POINT SUR LA RENTREE SCOLAIRE 2023-2024

La rentrée des élèves a eu lieu le 04 septembre dernier.

Les effectifs sont les suivants :

8 enfants en petite section
3 enfants en moyenne section
11 enfants en grande section
Soit en 22 enfants en maternelle

4 enfants en CP
7 enfants en CE1
9 enfants en CE2
9 enfants en CM1
6 enfants en CM2
Soit en 35 enfants en primaire

Soit un effectif total de 57 enfants au total.

L'équipe enseignante reste la même que l'an passé. L'aide aux devoirs reprendra le lundi 09 octobre 2023 à partir de 17h dans les locaux de la mairie.

Il convient de revoir l'aménagement du modulaire situé dans la cour de l'école pour pouvoir libérer de la place pour stocker le matériel de la garderie et de l'équipe enseignante.

Des formations pour les agents techniques sont en cours de validation et seront effectuées dans les prochains mois.

Un mail a été envoyé auprès des parents afin de récolter des jeux, jouets ou livres en bon état d'usage afin d'agrémenter les heures passées à la garderie.

INTRAMUROS ET BULLETIN MUNICIPAL

Une réunion de la commission communication a eu lieu le 07 septembre dernier.

Le site internet par INTRAMUROS est en cours de création.

Le bulletin municipal est également en cours d'élaboration pour une diffusion en décembre prochain. Les associations communales ont reçu un mail pour envoi de leurs articles avant le 15 octobre prochain. Les commerçants de la commune ont été également conviés à remettre leurs logos et/ou enseignes.

Une prochaine réunion sera organisée le 17 octobre prochain pour faire le point sur l'ensemble des données récoltées.

POLE DE PROXIMITE

Une réunion a eu lieu le 21 septembre dernier à Mervent.

La mise en place d'un schéma directeur cyclable pour la Communauté de Communes de Fontenay-le-Comte pour relier les communes et prioriser les déplacements pour aller travailler.

La démarche décomposée en 3 phases :

- Phase n°1 : état des lieux
- Phase n°2 : propositions et stratégies cyclables et production de scénarii
- Phase n°3 : approfondissement du scénarii retenu et finalisation du schéma directeur. Validation des circuits proposés par la priorité des communes.

A Bourneau, projet 2020 relier les 3 bourgs par voie cyclable et piétonnière.

Le circuit N°48 Bourneau-Mervent.

Le circuit N°49 Bourneau – Vouvant.

Après en avoir discutés, les membres du conseil municipal valident les deux circuits sur la commune de Bourneau (Bourneau-Mervent et Bourneau-Vouvant) avec proposition de passage par la coulée verte.

La traversée de la route départementale à Fourchaud reste un point sensible à améliorer. Des comptages ont été effectués pour permettre de mettre en place un système afin de réduire la vitesse des véhicules.

Autres circuits proposés :

Le circuit N°55 St Cyr des Gâts – Bourseguin.

Le circuit N°45 Bourneau – Pissotte.

Le circuit N°44 Bourneau – Marsais-Ste Radegonde

Démonstration de la nacelle non concluante : projet annulé

Un projet de réseau des bibliothèques est en cours de réalisation avec la Communauté de Communes intitulé « REVE TA BIB » (un contrat sera signé avec cette dernière). Les bénévoles de l'ensemble des bibliothèques seront impliqués dans cette mise en place de ce projet.

Un atelier pédagogique est organisé le 13 octobre prochain à 18h00 avec l'ensemble des 4 communes du pôle de proximité.

A ce jour, des idées commencent à naître pour envisager de mettre en place de nouvelles activités au sein de la bibliothèque communale telles que :

- Lire la presse
- Echanger un moment de convivialité autour d'un café
- Peindre
- Dessiner
- Jeux de société

JOSEPHINE

La parole est donnée à Mme BONAMY Lisa qui indique que les inscriptions pour participer à l'opération « La Joséphine » sont ouvertes jusqu'à samedi 30 septembre 2023. La participation est de 10 € versée pour la lutte contre le cancer.

Sur Bourneau, un parcours de 5 kms au départ du City Stade a été mis en place. Chaque personne pourra soutenir cette action en marchant sur ce parcours du 30 septembre 2023 au 08 octobre 2023. Chaque personne peut immortaliser ce moment par le biais d'une photo qui sera diffusée sur le site de la Joséphine.

Les 07 et 08 octobre, des actions seront menées sur la commune de La Roche Sur Yon.

La section Gym en collaboration avec la section chorale et de la bibliothèque de la commune organise mardi 03 octobre 2023 à 18h30 un moment de partage et de convivialité en soutien à cette action.

CAMPAGNE DE STERILISATION DES CHATS ERRANTS

La Communauté de Communes peut allouer un budget à la commune afin de stériliser les chats errants. Un arrêté sera signé. Un contact sera pris avec les personnes ayant déposées une plainte concernant la prolifération des chats dans le lotissement de Bourneau pour l'installation de pièges permettant ainsi de procéder en toute quiétude à la stérilisation des chats. L'ensemble de la population sera informé de la mise en place de cette campagne de stérilisation.

CARTOGRAPHIE DES COURS D'EAU

Une réunion avec la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) a eu lieu en mairie le 26 septembre dernier afin de présenter la cartographie des cours d'eau.

La parole est donnée à Mme PAGENAUD Hélène que les fossés et les cours d'eau ont été répertoriés sur cette cartographie ayant pour objectif d'avoir un document unique sur l'ensemble du territoire. Pour être considéré cours d'eau, 3 critères doivent être respectés :

- Une source
- Un lit naturel
- Un écoulement de l'eau plus de 6 mois dans l'année

Des contrôles sont effectués chaque année entre les 15 octobre et le 15 avril afin de préserver les sources en eau potable.

Pour entretenir un cours d'eau, il convient d'en faire la demande auprès de la DDTM. A l'inverse, un fossé peut être entretenu sans demande préalable.

POINT SUR L'EXTENSION DE L'ATELIER COMMUNAL

La parole est donnée à Monsieur Claude BRETON.

Les travaux sont terminés. Un contact sera pris avec l'architecte afin de mettre en place une réunion de fin de chantier.

COMPLEXE SPORTIF

L'ensemble des membres du conseil municipal sont unanimes sur la mise en place d'une inauguration du complexe sportif afin de remercier l'ensemble des partenaires financiers. Une date sera programmée prochainement.

POINT SUR LE LOTISSEMENT DE LA GARE

Une 1^{ère} réunion de chantier a eu lieu le 28 septembre avec BOUYGUES pour les réseaux secs. Un renforcement du réseau avec la traversée de la Départementale (Rue du Petit Moulin) est prévue prochainement. Le branchement devrait être effectif fin novembre prochain.

CEREMONIE DU 16 SEPTEMBRE 2023

Mr LEBOEUF, Président de l'UNC a envoyé des remerciements à la commune.

La parole est donnée à Mr Thierry DERVIN. 80 portes drapeaux étaient présents à cette manifestation. Un article sur Ouest France a déjà été diffusé. D'autres sont prévus d'être diffusés dans les journaux de la Voix du Combattant et la Revue de la Communauté de Communes. Une double page sera consacrée dans le bulletin municipal.

HABITAT INDIGNE

Les services de l'Etat (Direction Départementale de l'Emploi du Travail et des Solidarités DDETS et la Direction Départementale des Territoires et de la Mer DDTM), du Département et de l'Agence Régionale de Santé souhaitent rencontrer les communes du territoire pour présenter les points suivants :

- L'organisation du pôle départementale de lutte contre l'habitat indigne en Vendée,
- Le circuit des signalements de situations d'habitat indigne,
- Les procédures dans le cadre des compétences des communes et des EPCI,
- Les dispositifs d'aides à la mise en œuvre des procédures,
- Les actions complémentaires

Pour Bourneau, la réunion est prévue le mardi 14 novembre 2023 à 18h00 à Fontenay le Comte.

RECENSEMENT DE LA POPULATION EN 2024

La parole est donnée à Mme GUILMINEAU Mireille. Le recensement de la population sera effectué du 18 janvier 2024 au 17 février 2024. Le recrutement de 2 agents recenseurs (pas d'élus) sera effectué prochainement. La référente du dossier sera Mme MERCIER

Ludivine (adjointe administrative de la commune) et du temps lui sera dégagé afin de coordonner cette action.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

La parole est donnée à Mme GUILMINEAU Mireille. Le projet est en cours. Une rencontre va être organisée avec la commune de Vouvant et les écoles. Il n'y a pas de réglementation en vigueur mais les parents des jeunes concernés seront inclus dans le projet.

Prochaines réunions de conseil : le jeudi 09 novembre 2023 à 20h et le jeudi 07 décembre à 20h.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 23 heures 00.

Fait à BOURNEAU, le 29 septembre 2023

Le Maire



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Gérard Guignard", written over a horizontal line.

Gérard GUIGNARD